

**Barème et échéance des crédits à moyen terme
finançant l'élevage de génisses nées en Tunisie**

Tranches	Unité	Barème d'intervention de la banque (en dinars)	Durée du crédit
1 ^{re} année	Tête	290	3 ans
2 ^{me} année		140	2 ans
3 ^{me} année		170	1 an

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

Certifié conforme : le président-directeur général de l'I.O.R.T.